

Les constructions infinitives dans les grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées*

Anne Lablanche
Université Paris X-Nanterre,
CNRS-MoDyCo,
anne.lablanche@u-paris10.fr

Dans cet article, nous proposons une analyse syntaxique des constructions infinitives (ou infinitives) en français. Pour nous, suivant en cela Huot (1981) et Baschung (1991), une *construction infinitive* est le groupe formé par un verbe infinitif et son environnement. Cette définition est plus large que celle de Grevisse (1964) et Lorian (1962), et que celle proposée plus récemment par Legrand (1999) et Leeman (2002). Les premiers considèrent que l'on peut parler de proposition infinitive quand le verbe à l'infinitif est introduit par un outil de subordination, relatif ou interrogatif. Et lorsque son sujet, exprimé ou non, est différent du verbe principal. Quant aux seconds, ils remettent en cause le fait d'appeler "proposition infinitive" *Paul partir* dans *je vois Paul partir*, car la séquence ne possède pas les propriétés d'un constituant.

Les constructions infinitives, dans une phrase, peuvent apparaître à la suite d'un nom (*la faculté de parler est une propriété*), d'un verbe (*Jean rêve de partir*), d'un adjectif (*Jean est content de venir*). Nous nous limitons au cas où la construction infinitive est sous-catégorisée par un verbe fini. Nous considérons trois sous-cas : lorsque le verbe au mode infinitif suit immédiatement un verbe conjugué, lorsqu'il est introduit par l'item *de* ou l'item *à*, et lorsqu'il est introduit par une autre préposition (*pour*, *sans*,...). La question se posera pour certaines constructions de savoir s'il faut les considérer comme des groupes prépositionnels ou pas.

Les grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées (Cori et Marandin, 1998) forment le cadre dans lequel sera analysée la construction infinitive. Ce formalisme syntaxique repose sur trois caractéristiques essentielles. En premier lieu, il fait sienne l'hypothèse positionnelle (Milner 1989) selon laquelle il faut distinguer une position de ce qui occupe cette position. Dans les arbres polychromes, une position est représentée par une "couleur". En deuxième lieu, une "relation d'interdépendance", associée aux arbres, permet de rendre compte des phénomènes qui ne peuvent pas être traités à l'aide du mécanisme classique de l'unification. En troisième lieu, ces grammaires sont hiérarchisées, c'est-à-dire qu'elles supposent que les structures élémentaires d'une langue forment des classes, et que l'on peut exprimer des règles générales qui opèrent sur ces classes.

* Je remercie A. Delaveau, D. Leeman, M. Cori et J.M. Marandin pour leurs commentaires et suggestions.

1 Les grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées

1.1 La notion de position

Les grammaires d'arbres polychromes (GAP, Cori et Marandin, 1993) ont été inspirées par l'hypothèse positionnelle de Milner (1989). La notion de position, dans le cadre des GAP, est très proche de la notion de site proposée par Milner. Les positions sont définies indépendamment de la catégorie des constituants qui les occupent. Il y a une organisation des positions qui rend compte du placement des constituants les uns par rapport aux autres dans les énoncés. Les constituants d'une structure se disposent par rapport à une position privilégiée : la position noyau qui donne au terme qui l'occupe le rôle de pivot.

Les GAP utilisent la représentation arborescente pour rendre compte des configurations décrites. Un arbre se définit comme un ensemble de nœuds reliés par des branches. Dans un arbre polychrome, chaque branche possède une couleur. Pour le français, cinq positions ont été définies, autrement dit cinq couleurs, représentées par les nombres de 1 à 5¹.

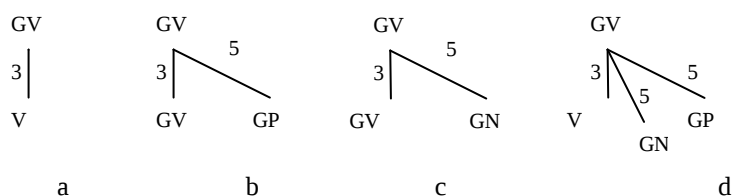


Figure 1

La couleur 3 représente la position pivot. Les couleurs permettent de distinguer les branches dominées par une même catégorie. GV, V, GN, et GP sont des étiquettes catégorielles. Toute position est définie en fonction de la catégorie qui la domine. L'attribution d'une même couleur à plusieurs branches à un même niveau dans l'arbre permet d'exprimer le fait qu'une position est occupée par plusieurs constituants à la fois (fig. 1d). Autrement dit dans *Jean donne un bonbon à Marie*, le GN *un bonbon* et le GP *à Marie* sont tous deux des compléments et ont la même position, ici la position 5.

Pour décrire l'analyse d'une catégorie, on utilise un arbre polychrome de profondeur 1, dans lequel il n'y a pas plus d'une branche d'une couleur donnée : un tel arbre est appelé arbre élémentaire.

Les grammaires sont composées d'un ensemble d'arbres élémentaires, tels qu'en figure 1 les arbres a, b et c. Un arbre élémentaire peut également être représenté sous la forme d'une règle :

$$(a) \text{ GV} \rightarrow 3 \text{ V}$$

¹ Les positions 2 et 4 ne sont pas illustrées dans le cadre de cet article. Elles servent, par exemple, à l'analyse des constituants incidents, parmi lesquels figurent les incises.

(b) $GV \rightarrow 3 \text{ GV } 5 \text{ GP}$

(c) $GV \rightarrow 3 \text{ GV } 5 \text{ GN}$

L'arbre 1d n'est pas un arbre élémentaire. Il est le résultat de la composition des arbres 1a, 1b et 1c. La composition, qui s'accompagne dans certains cas d'un "compactage", est une opération qui permet de construire des arbres plus complexes à partir d'arbres. Ainsi, l'arbre 2a (ci-dessous) est obtenu par composition de l'arbre 1b et de l'arbre 1a.

Le compactage, dans les GAP, permet la réduction des niveaux d'un arbre. Cette opération s'effectue selon des conditions bien spécifiques. Le compactage s'applique obligatoirement après la composition lorsqu'on obtient un arbre dans lequel deux nœuds de même catégorie sont reliés par une branche de couleur 3 (arbre 2a). Cette même branche est alors supprimée et les deux nœuds fusionnent (arbre 2b).

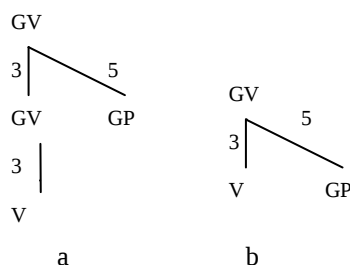


Figure 2

Un arbre obtenu par composition peut à son tour être composé avec un autre. Ainsi, on peut obtenir des représentations de phrase complète comme en figure 7 (voir ci-après, § 2.2).

1.2 Traits et interdépendance

Les GAP possèdent un système de traits qui permet de régler plus précisément la combinatoire des unités. Ces traits sont associés aux nœuds des arbres. Certains traits admettent comme valeur une variable². Une caractéristique originale des GAP est l'introduction de relations d'interdépendance associées aux arbres, qui permettent de généraliser certaines représentations par des règles uniques, tout en ne manquant pas les différenciations de détail. Les relations d'interdépendance des arbres élémentaires se combinent au moment de la composition pour définir une relation générale qui contraint l'ensemble des traits apparaissant dans l'arbre composé.

L'utilisation des traits et des variables (de traits) permet de traiter par exemple la sous-catégorisation des verbes. Les différents compléments sous-catégorisés peuvent occuper la même position. A chaque type de complément (GN, GP, GS³...) est associé un trait qui porte la spécification *oui* si un complément est attendu, *non* si le

² On note les variables de traits par des majuscules et les constantes par des minuscules.

³ Le GS peut être soit une relative soit une complétive.

complément n'est pas attendu ou a déjà été trouvé. Le trait a1 vaut pour le complément direct, a2 pour l'indirect et a0 pour le sujet, qui est considéré comme un type de complément.

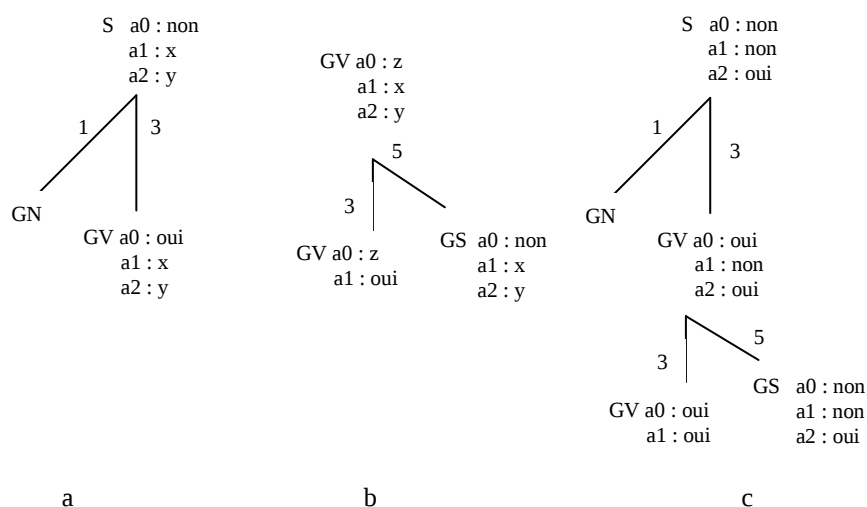


Figure 3

Les arbres 3a et 3b sont des arbres élémentaires de la grammaire. L'arbre 3a représente une phrase standard, c'est-à-dire constituée d'un GN et d'un GV. L'arbre 3b représente le cas d'un GS complément dans un GV. Par composition, on obtient l'arbre 3c représentant par exemple la phrase *Jean promet qu'il viendra*. C'est-à-dire qu'en 3c, le nœud GV qui correspond à *promet* attend un complément direct : a1 est marqué *oui*. Au niveau supérieur, d'après l'arbre élémentaire 3b, la transmission du trait a1 ne vient pas du GV mais du GS. Dans ce même GV, a0 est marqué *oui* car le verbe attend son sujet. Au nœud S, d'après 2a, a0 prend la valeur *non* parce que le sujet est réalisé.

Dans certains cas, la combinatoire des traits est définie par une relation d'interdépendance. La relation se présente comme une liste d'assignations possibles de valeurs à l'ensemble des variables de l'arbre. A titre d'illustration, prenons le cas des relatives et des complétives pour lequel l'interdépendance autorise un traitement unifié. La règle utilisée est :

(d) gs [a0: X, a1: Y, a2: Z] →

1 COMP [type: T] 3 s [mode: M, a0: X, a1: Y, a2: Z].

COMP est l'étiquette générique des complémenteurs (pronoms relatifs, conjonctions de subordination et, comme on le verra, certaines prépositions). X, Y et Z sont des variables qui peuvent prendre les valeurs *oui* ou *non*. Quant à la variable T, elle se réalise en *que*, *qui* ou *dont* selon les cas. Mode est un attribut qui indique si le verbe est à l'infinitif, l'indicatif ou encore au subjonctif.

Cette règle est accompagnée de la relation d'interdépendance qui met en jeu quatre attributs : le type du COMP (dont la valeur est T), a0, a1 et a2.

T	X	Y	Z
que	non	-	-
qui	oui	-	-
qui	non	-	-
dont	non	-	oui

Lorsque le type est *que*⁴, a0 correspondant au sujet a obligatoirement la valeur *non*. Cela permet de refuser **la pomme que mange*. Mais, a1 et a2 qui correspondent aux compléments sont indéterminés⁵.

Pour le GS de type *qui*, il y a deux possibilités. Pour la première, a0 a la valeur *oui*, a1 et a2 sont indéterminés. Cela permet de refuser **la pomme qui Jean mange*. La seconde correspond aux phrases telles que *Je me demande qui tu as vu*.

En revanche, pour le type *dont*, a2 a la valeur *oui*. Il est nécessaire qu'un complément indirect soit possible car on doit refuser **la pomme dont Jean mange*.

En figure 4, est présenté l'arbre de *Jean pense que Marie viendra*, dans lequel la relation d'interdépendance intervient. Le nœud GV correspondant à *viendra* a "a0 : *oui*" car un sujet est attendu. En revanche, le nœud S, correspondant à *Marie viendra*, possède un sujet (a0 : *non*). Ce trait est transmis au niveau supérieur (au GS). La relation d'interdépendance a permis la combinaison du COMP *que* avec le S *Marie viendra*, elle aurait interdit **Jean pense que viendra*.

⁴ *Que* est à la fois la conjonction de subordination et le pronom relatif qui ne sont pas différenciés ici. Cela permet de traiter les dépendances à distances, comme par exemple dans *La femme que Paul croit que Jean fréquente*.

⁵ C'est-à-dire qu'ils peuvent prendre la valeur *oui* ou la valeur *non*. Dans le tableau, l'indétermination est notée -.

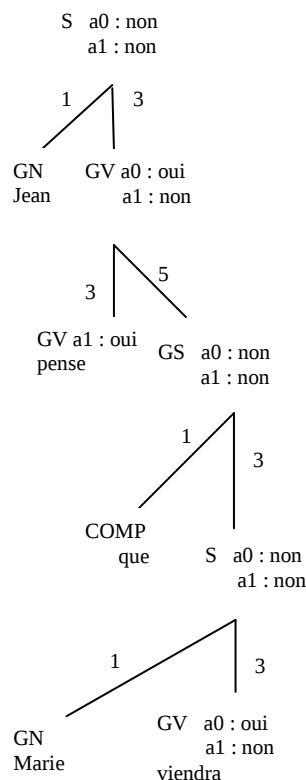


Figure 4

1.3 La hiérarchisation

Depuis les années 1980, les formalismes syntaxiques intègrent une organisation hiérarchique afin de structurer les connaissances linguistiques (lexicales, phonologiques, syntaxiques, sémantiques) (cf. Daelmans et *al.*, 1992) et de dégager des généralisations. La relation d'héritage permet de rendre plus concises les descriptions linguistiques et a été utilisée essentiellement pour l'organisation lexicale.

Les GAP ont été, elles aussi, structurées hiérarchiquement, et sont devenues les GAPH (Cori et Marandin, 1998). Les informations sont indiquées au niveau adéquat de la hiérarchie. Le mécanisme d'héritage autorise leur transmission. La relation d'héritage est définie sur les arbres élémentaires sous-spécifiés qui constituent une grammaire. La sous-spécification peut concerner la couleur des branches, la catégorie étiquetant les sommets ou bien un trait. Chaque arbre hérite des propriétés des arbres qui sont au-dessus de lui dans la hiérarchie.

En figure 5, la hiérarchie du groupe prépositionnel est représentée de façon schématique. Chaque cellule contient un arbre élémentaire.

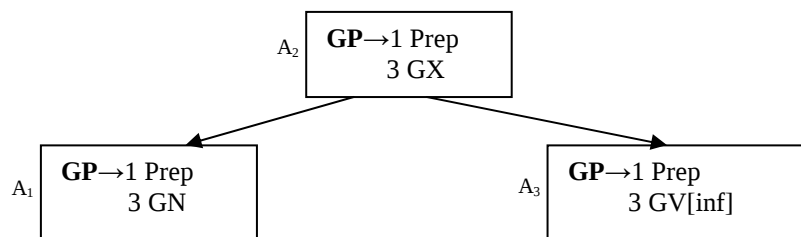


Figure 5

En A_2 , la catégorie qui est en position 3 dans le groupe prépositionnel est laissée indéterminée (variable GX) car elle peut se réaliser de deux façons : soit en GN, soit en GV[inf].

La hiérarchisation implique une relation d'ordre entre les arbres. C'est une relation de subsomption. On dit que l'arbre A_2 subsume l'arbre A_1 lorsque A_1 est plus spécifié que A_2 . Les constructions les moins spécifiées représentent celles qui sont les plus générales. La relation d'ordre permet d'abstraire les propriétés communes à plusieurs constructions et d'isoler les propriétés qui distinguent les constructions. Ceci permet, dans les GAP, de décrire des propriétés positionnelles indépendamment des catégories qui occupent les positions.

2 Traitement des constructions infinitives dans les GAPH

Dans cette seconde partie, l'analyse des constructions infinitives est représentée dans le cadre des grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées. Nous distinguons le cas où les infinitives sont introduites par un verbe conjugué, du cas où elles sont introduites par des prépositions.

Dans son étude sur les constructions infinitives, Huot (1981) distingue deux types de prépositions. D'une part, *de*, qui selon les cas, est une préposition qui introduit un groupe prépositionnel ou bien un COMP qui est un introducteur de phrase. Et, d'autre part, toutes les autres prépositions qui peuvent introduire un infinitif.

Nous distinguons également deux cas parmi les prépositions, mais nous regroupons quant à nous à avec *de*, mettant à part toutes les autres prépositions.

2.1 L'infinitif suit immédiatement un verbe conjugué

- (1) *Jean veut partir*
- (2) a. *Jean entend chanter les oiseaux* / b. *Jean entend les oiseaux chanter*
- (3) *Jean a entendu sonner*
- (4) *Jean a entendu chanter le temps des cerises*

Ces exemples possèdent tous un verbe à l'infinitif mais ce qui varie c'est le sujet de cet infinitif. En effet, en (1) le sujet de *partir* est

2.2 L'infinitif est précédé de *à* ou *de*

Les constructions infinitives sont souvent en relation avec un élément qui est soit un verbe, soit un nom, soit un adjectif. Elles sont reliées à cet élément par une préposition (en général *de* ou *à*). Huot (1981), dans son étude sur les constructions infinitives du français, distingue *de* qui se réalise comme un complémenteur quand il précède un verbe à l'infinitif – alors qu'il se réalise comme une préposition quand il précède un nom – de *à* qui serait toujours une préposition.

Nous allons montrer, à l'aide des tests syntaxiques ci-dessous, pourquoi à notre sens, s'il est juste d'analyser *de* comme un complémenteur, il n'y a pas de raison de traiter *à* différemment.

- La substitution

- | | |
|-----------------------------------|---|
| (5a) <i>Jean promet de venir</i> | (5a) * <i>Jean promet de sa venue</i> |
| (6a) <i>Jean demande à partir</i> | (6b) * <i>Jean demande à son départ</i> |
| (7a) <i>Jean pense à partir</i> | (7b) <i>Jean pense à son départ</i> |
| (8a) <i>Jean parle de partir</i> | (8b) <i>Jean parle de son départ</i> |

Dans les exemples (7a) et (8a) le verbe à l'infinitif commute avec le groupe nominal, alors qu'en (5a) et (6a) c'est impossible. Ce sont les tours *de venir* et *à partir* qui doivent être substitués, c'est-à-dire la préposition et le verbe à l'infinitif.

Jean promet sa venue

Jean demande son départ

L'infinitive, qu'elle soit en *de* ou en *à*, se substitue par conséquent soit au complément d'objet direct, soit au complément d'objet indirect.

- La reprise pronominale

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| (5c) <i>Jean le promet</i> | (et non * <i>en promet</i>) |
| (6c) ? <i>Jean le demande</i> | (* <i>y demande</i>) |
| (7c) <i>Jean y pense</i> | |
| (8c) <i>Jean en parle</i> | |

Dans les exemples (5c) et (6c), le pronom *le*, qui remplace habituellement les COD, reprend le groupe de +inf. Tandis que dans les exemples (7c) et (8c), *à partir* et *de partir* sont repris par les pronoms *y* et *en*. Avec *y*, *en* est le seul pronom qui correspond à la pronominalisation d'un groupe prépositionnel entier, c'est-à-dire de la préposition et de l'élément que celle-ci introduit.

Ce test ne fait que confirmer le test qui précède, en ce qui concerne la fonction de complément direct ou indirect assurée par l'infinitive en *de* ou en *à*.

- Parallélisme entre infinitive et complétive

- | | |
|--|--|
| (9) <i>Jean promet qu'il viendra</i> | (10) <i>Jean pense qu'il partira</i> |
| (10) * <i>Jean parle qu'il partira</i> | (11) * <i>Jean demande qu'il partira</i> |

Les exemples (9) et (10), bien que n'ayant pas la même structure de surface, sont équivalents aux exemples (5a) et (7a). Ces derniers acceptent tous deux le parallélisme avec une complétive à verbe non fini.

Ce test montre que certaines infinitives en *de* ou en *à* peuvent être remplacées par des complétives. Ce n'est pas la fonction de complément direct ou indirect qui détermine si ce remplacement est possible.

Plus globalement, l'ensemble des tests montre la grande similitude de comportement des infinitives en *de* et en *à*, ainsi que leur parenté avec les complétives. C'est pourquoi *à* et *de* peuvent être considérés comme des complémenteurs (introduisant des complétives et des relatives).

Les arguments de Huot pour traiter *à* comme une préposition sont : la très grande majorité des verbes qui sont suivis de *à+inf* peuvent également être suivis d'un complément nominal et celui-ci est toujours précédé de la préposition *à*⁸. En cas de détachement à droite, le groupe *à+inf* est repris tout comme le GN par le pronom *y*. En dehors de quelques verbes très peu nombreux (*apprendre à,...*) beaucoup de verbes en *à+inf* mais non suivis de *à+N* ne sont pas nécessairement sans complément nominal. Au contraire la plupart en ont un et celui-ci est toujours prépositionnel.

Mais les exemples suivants montrent que ce sont avec les complétives que les infinitives commutent et non avec les GP compléments d'objet indirects.

<i>Jean promet à Paul de venir</i>	<i>Jean promet de venir à Paul</i>
<i>Jean promet à Paul qu'il va venir</i>	<i>Jean promet qu'il va venir à Paul</i>
<i>Jean promet à Paul un gâteau</i>	<i>Jean promet un gâteau à Paul</i>
<i>Jean demande au ministre à assister à la réunion</i>	
<i>Jean demande à assister à la réunion au ministre</i>	

L'analyse que nous proposons consiste par conséquent à intégrer la représentation des infinitives introduites par *de*, comme celles introduites par *à*, dans le traitement des complétives et des relatives présenté plus haut (cf. règle (d)). Nous considérons donc *à* et *de* comme des introducteurs de phrase et nous les étiquetons COMP. Par ailleurs, la relation d'interdépendance associée à la règle doit être complétée avec les valeurs *à* et *de* pour le type du COMP :

T	X	Y	Z
de	oui	-	-
à	oui	-	-

On obtient la représentation arborescente de *Jean pense à partir* (figure 7b).

⁸ Gross (1975) rassemble dans sa table 7 les verbes à complément indirect en *à*. Seuls une vingtaine seraient, selon lui, suivis de *à+inf* sans être suivis de *à+N*.

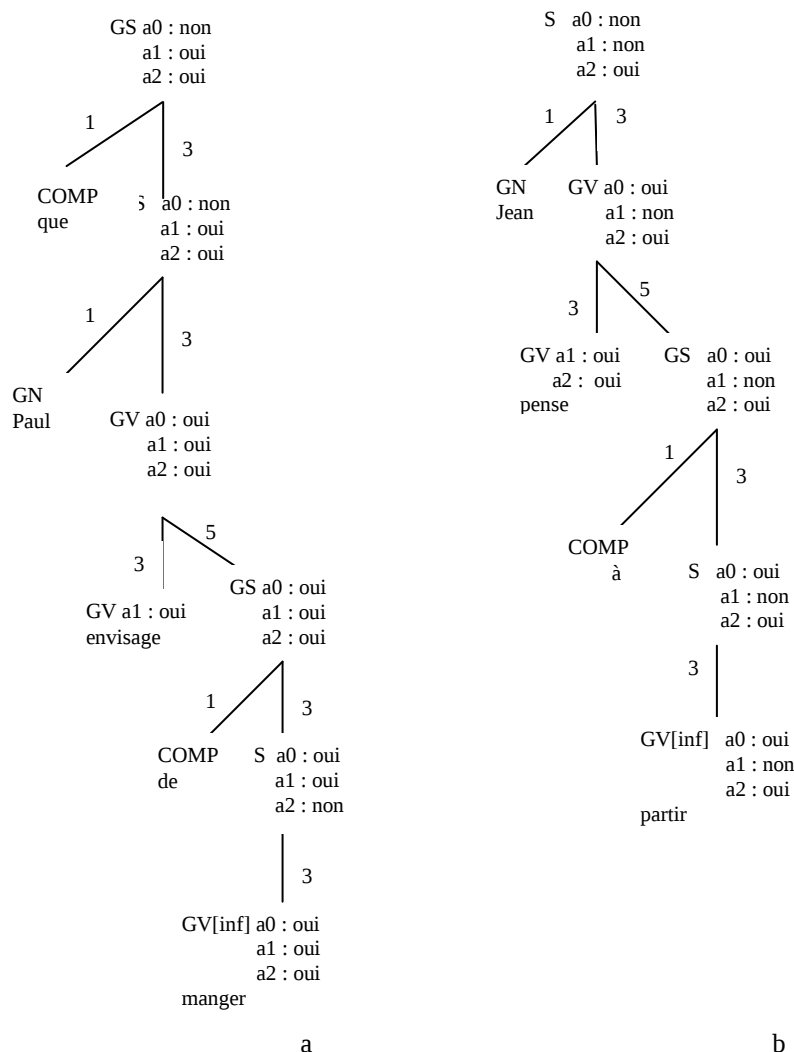


Figure 7

Si la proposition infinitive avait été analysée en tant que GP, cela aurait provoqué des difficultés pour une analyse dans le cadre des grammaires d'arbres polychromes. En effet, un GP aurait "rempli" le complément a2 et donc interdit la présence simultanée d'un complément d'objet indirect et d'une proposition infinitive, comme dans *Jean promet à Paul de partir*.

Inversement la solution proposée permet d'interdire **Jean demande le professeur à assister à la réunion*, tout en autorisant *Jean demande au ministre à assister à la réunion*.

Un avantage supplémentaire de cette analyse est qu'elle permet un traitement (unifié) des dépendances à distance. Par exemple (*la pomme*) *que Paul envisage de manger* (figure 7a).

Grâce à l'analyse de *de* en introducteur de phrase, la transmission des traits s'effectue correctement : le trait a1 se transmet de nœud en nœud. Le nœud GS participe à la transmission du a1. C'est lui qui transmet le trait au niveau supérieur et non le GV qui se situe à son niveau.

Ce traitement des dépendance à distances est un argument supplémentaire pour considérer *à* comme un COMP. La représentation de *(la voiture) que Paul s'apprête à acheter* est en effet l'arbre de la figure (7a) ci-dessus. Si on avait considéré *à* comme une préposition, un tel traitement aurait été impossible, le groupe prépositionnel ne transmettant pas de trait au groupe verbal dans lequel il est inclus.

2.3 L'infinitive est introduite par une préposition autre que *à* et *de*

(12) *Jean est arrivé sans prévenir*

(13) *Jean boit pour oublier ses malheurs*

(14) *Jean a voté pour élire le nouveau président*

On observe que les infinitives introduites par ces prépositions ne peuvent pas avoir la fonction de complément direct. En revanche, elles peuvent avoir la fonction de complément indirect (14) ou de modifieur : (12) et (13).

Mais, dans les deux cas, la dépendance à distance est impossible :

* *Le malheur que Jean boit pour oublier*

* *Le nouveau président que Jean a voté pour élire.*

Ces exemples ne peuvent pas recevoir la même analyse que celle des infinitives en *à* et *de*. *Sans prévenir*, *pour oublier ses malheurs* et *pour élire le nouveau président* sont, par conséquent, analysés comme des groupes prépositionnels⁹. Comme on l'a vu (figure 5), un groupe prépositionnel peut être composé d'une préposition et d'un GV. Le GV est obligatoirement au mode infinitif.

2.4 La hiérarchisation du GV

On donne à titre d'illustration la hiérarchie des réalisations du groupe verbal qui est représentée en figure 8.

⁹ Le cas de *par* nécessiterait une étude particulière. Cet item est sous-catégorisé par un nombre très limité de verbes, mais semble admettre la dépendance à distance : *l'histoire que Jean a commencé par raconter*.

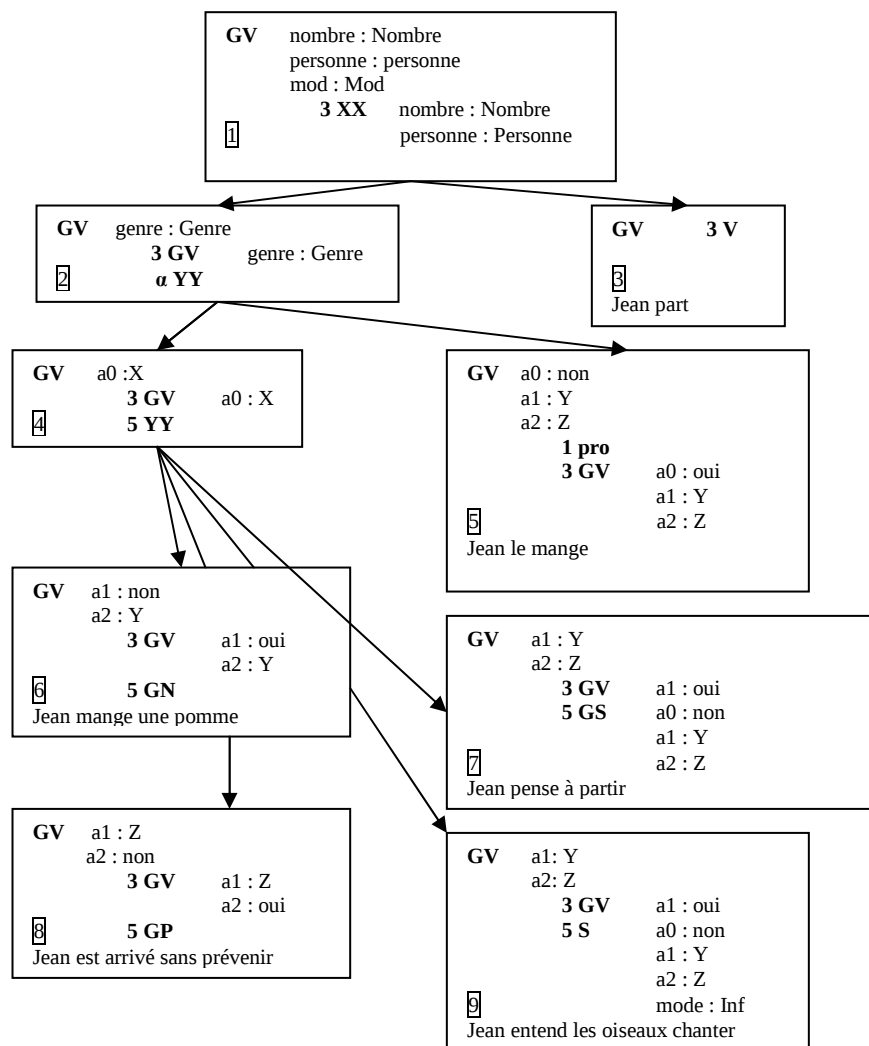


Figure 8

La cellule 1 est "la racine" de toutes les réalisations possibles du GV. La catégorie qui occupe la position 3 n'est pas spécifiée car elle peut se réaliser de deux manières différentes : en GV comme le montre la cellule 2 ou en verbe (cellule 3).

Dans la cellule 2, l'arbre possède une branche dont ni la couleur (variable α) ni la catégorie (variable YY) n'est spécifiée. En effet, cet arbre peut se réaliser de plusieurs façons : la couleur de la branche prend la valeur 5 dans la cellule 4 et 1 dans la cellule 5.

La variable YY dans la cellule 4 représente les différentes catégories qui peuvent occuper la position 5 du GV : GN, GS, S, GP. Les cellules 7, 8, 9 sont les représentations des infinitives.

Conclusion

Le traitement des constructions infinitives dans les grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées a permis d'illustrer les potentialités

de ce formalisme. Nous avons vu que l'hypothèse positionnelle permet de donner un traitement unifié des complétives tout en incluant les infinitives. En outre, la relation d'interdépendance conserve les spécificités de ces différentes structures dans le traitement unifié. Et les différentes réalisations du groupe verbal ont pu être regroupées grâce à la hiérarchisation. On a ainsi obtenu "une vue d'ensemble" des réalisations possibles du groupe verbal dans les grammaires d'arbres polychromes.

Bibliographie

- Baschung K., 1991, *Grammaires d'unification à traits et contrôles des infinitives en français*, ADOSA, Clermont-Ferrand
- Baschung K., 1996, "Une approche lexicalisée des phénomènes de contrôle des infinitives en français", *Langages* n°122, Larousse, Paris
- Cori M., Marandin J.M., 1993, « Grammaires d'arbres polychromes », *TAL*, vol 34, n°1, pp 101-132
- Cori M., Marandin J.M., 1998, "Héritage de propriétés dans les grammaires d'arbres polychromes", *LINX* 39 n°2, pp 13-42
- Daelemans W., Gazdar G., De Smedt K., 1992, "Inheritance in natural language processing", *Computational Linguistics* 18 n°2, pp 205-218
- Fraser N., et Hudson R., 1992, Inheritance in word grammar, *Computational Linguistics* 18 n°2, pp 133-158
- Grevisse M., 1964, *Le bon usage*, 13^{ème} édition, Duculot, Louvain-la-neuve
- Gross M., 1968, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Larousse, Paris
- Gross M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris
- Huot H., 1981, *Constructions infinitives du français : le subordonnant de*, Droz, Paris
- Kerleroux F., 1990, "Du mode de l'existence de l'infinitif substantivé en français contemporain", *Cahiers de grammaire* n°15, Université de Toulouse-Le Mirail, pp 57-99
- Leeman D., 2002, *La phrase complexe, les subordinations*, Duculot, Louvain-la-neuve
- Légrand G., 1999, "L'étude de la subordonnée infinitive dans les grammaires de référence", *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*, Artois Presses Université, Arras
- Lorian A., 1962, "La proposition infinitive en français moderne", *Vox romanica*, pp. 285-294
- Milner J.C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Seuil, Paris